

Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève
Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève
Band: 46 (2019-2020)

Buchbesprechung: Chronique bibliographique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique bibliographique

Cette rubrique regroupe les années 2018-2021. Les recensions sont dues à Mmes Sarah Scholl [SSI], Sonia Vernhes Rappaz [SVR] et MM. Matthieu de la Corbière [MdlC], Alain Dubois [AD], Christian Grosse [CG].

Moyen Age

Henri COMTE et Laurent PERRILLAT (dir.), ***Millénaire de l'abbaye de Talloires, Actes du colloque tenu à Talloires le 22 septembre 2018***, coll. Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne, 125, Annecy, 2018, 500 p.

La célébration du millénaire de la fondation de l'abbaye Notre-Dame de Talloires (F, Haute-Savoie) a fourni l'occasion à l'Académie salésienne d'organiser un important colloque, le 22 septembre 2018, réunissant quinze spécialistes du sujet.

Fondé vers 1018, l'établissement monastique fut placé sous l'obédience de l'abbaye bénédictine Saint-Martin de Savigny (F, Rhône). Si les actes du colloque laissent malheureusement dans l'ombre les périodes qui suivent le XI^e siècle, Frédéric Meyer (« Les sens de l'observance: voies de réforme à Talloires au XVII^e siècle », p. 351-368) explique les tentatives multipliées du XVI^e au XVII^e siècle pour réformer le monastère. Claude de Granier, devenu abbé commendataire en 1563, à l'âge de 16 ans, essaya jusqu'à son départ, en 1578, de récupérer la pleine jouissance du temporel, de ramener la vingtaine de religieux à une stricte observance de la règle bénédictine, d'imposer une clôture rigoureuse, d'améliorer l'instruction des novices, de saisir les armes dont certains moines disposaient, etc. Ce qui lui valut la réprobation et l'hostilité de la plupart des moines. La réforme reprit au siècle suivant et fut marquée, à la faveur des rivalités opposant le duc de Savoie au roi de France, par l'exemption de Talloires de la soumission à Savigny, prononcée par le pape en 1624. Tout en plaçant l'abbaye sous l'autorité de l'évêque de Genève, on tergiversa alors sur le statut de l'établissement et l'ordre auquel devaient être rattachés les religieux. On opta finalement en 1673 pour l'union de Talloires à la congrégation du Mont-Cassin dont elle demeura membre jusqu'en 1787.

Bernard Premat (« La dévolution des biens de l'abbaye de Talloires après sa suppression », p. 459-495) détaille pour sa part les dernières décennies de l'abbaye, à l'issue d'une longue période de déchéance entamée au XVII^e siècle. Certains moines menaient ouvertement une vie dissolue, tandis que les rivalités et les conflits internes minaient la vie de la communauté. A la fin du XVIII^e siècle, l'évêque de Genève-Annecy lorgna sur les riches possessions foncières du monastère et intrigua auprès de la cour du roi de Piémont-Sardaigne, multipliant les rapports accusateurs. Ceux-ci aboutirent en 1783 à la saisie d'une grande part des revenus des religieux au profit de l'entretien du collège de Carouge et de la construction d'églises en Piémont. Talloires perdit en outre tous les prieurés ruraux qui en dépendaient. Le roi obtint enfin en 1787 que la gestion du temporel soit dévolue à un procureur

royal, la communauté religieuse étant alors érigée en collège de chanoines réguliers. Le coup de grâce fut porté par l'administration française d'occupation qui procéda à la vente, de 1794 à 1799, des biens mobiliers et immobiliers de l'abbaye. Les sept derniers religieux encore présents s'étaient exilés en Valais en 1793.

Les contributions publiées dans ce volumineux ouvrage sont de qualité inégale mais apportent une variété d'analyses: contexte local (Christian Regat, Pierre Comte, Yves Tyl), vie religieuse (Jean-François Davignon, Thierry Mollard, Yves Laurencin), économie (Henri Comte, Sébastien Savoy), littérature (Jean-Pierre Ploy, Jeanine de Conigliano, Georgette Chevalier). Pour le Moyen Age, on retiendra surtout les articles de Laurent Ripart et François Demotz consacrés à la naissance du prieuré bénédictin («les diplômes royaux qui ont fondé Talloires», p.13-43; «Comment commence l'abbaye de Talloires? L'abbé de Savigny, le roi et le début des communautés saviniennes dans les Alpes», p.45-65).

Talloires apparaît dans les textes dès les années 860, en tant que domaine royal que le roi de Lotharingie Lothaire II attribue à son épouse Theutberge, qu'il souhaite alors répudier. Il s'agirait en fait, selon L. Ripart, d'un projet de rétrocession de biens que Lothaire II aurait confisqués au frère de Theutberge, le félon Hucbert, abbé laïc de Saint-Maurice d'Agaune. Talloires figure ensuite parmi les possessions de l'abbaye royale Saint-Philibert de Tournus (F, Saône-et-Loire), d'après cinq actes de confirmation dressés de 915 à 1059. A la suite de plusieurs auteurs, L. Ripart précise que la donation du roi de Vienne Boson de la «*cella*» (dépendance monastique) et de l'église Notre-Dame de Talloires à Tournus, en 879, se fonde sur un document falsifié, qui «ne peut être antérieur au XIe siècle». Les moines de Saint-Philibert n'auraient en outre manifesté, selon L. Ripart, qu'une «simple prétention, sans doute assez mal fondée» et provenant peut-être de litiges concernant l'héritage de l'abbé Hucbert.

Suivant un diplôme royal scellé entre 1014 et 1020, le roi de Bourgogne Rodolphe III et son épouse Ermengarde cèdent à la communauté de frères installée à Talloires, dépendant de l'abbaye bénédictine Saint-Martin de Savigny, le domaine avec son église dédiée à sainte Marie, saints Pierre et Maurice. Dans un second document, établi vers 1030-1032, Ermengarde dote les religieux d'importantes possessions situées autour du lac d'Annecy et consacre l'église Notre-Dame de Talloires, qu'elle vient sans doute de reconstruire.

La fondation de Talloires constitue un fait majeur dans l'histoire de l'ancien diocèse de Genève, cet évêché ne comptant à cette époque qu'un seul autre établissement conventuel: Saint-Victor de Genève, église fondée à la fin du Ve siècle par une princesse burgonde, devenue conventuelle et cédée à l'abbaye de Cluny vers l'An mil. L'érection d'un prieuré à Talloires et sa donation au monastère lyonnais de Savigny constituent évidemment des actes politiques.

L. Ripart montre le rôle joué par l'empereur du Saint-Empire germanique qui, en souscrivant au premier acte, voire en le suscitant, entend affirmer sa protection sur le royaume de Bourgogne. Cette influence passe en outre par la reine Ermengarde, associée à la fondation et qui renforce Talloires dans un second temps, tandis que son époux semble alors défaillant. Ce nouvel acte fait en outre intervenir les archevêques de Vienne et de Tarentaise, l'évêque de Genève et le comte Humbert (ancêtre des comtes de Savoie), et atteste de leur proximité avec la cour impériale.

F. Demotz retrace pour sa part l'expansion de l'abbaye de Savigny des Alpes au Jura au début du XI^e siècle. Dès les années 1010, Savigny reçoit une église en Maurienne. En 1025, de grands lignages la dotent de possessions dans les comtés de Vaud (Lutry), Aoste, Valais et Varais. S'ajoutent vers 1030 un domaine en Bugey, vers 1040 Saint-Jorioz et Lovagny, au nord et au sud du lac d'Annecy, puis une terre en Chablais (Saint-Paul). Savigny gravite en fait dans l'orbite de Cluny dont l'influence est importante sur la cour royale de Bourgogne et qui entretient des relations étroites avec les empereurs. F. Demotz s'intéresse également aux origines familiales de la communauté de religieux, quatre moines, que l'abbé de Savigny installe à Talloires. L'un d'eux, Germain, construira dans une grotte dominant le lac d'Annecy un ermitage qui fait encore aujourd'hui l'objet de pèlerinages.

L. Ripart et F. Demotz regrettent l'absence de données archéologiques qui permettraient de mieux comprendre la formation du monastère de Talloires. Relevons que s'il est admis que la donation du roi Boson à Saint-Philibert de Tournus en 879 est une « forgerie », au moins cet acte a-t-il l'avantage d'éclairer l'origine des prétentions du couvent du Val de Saône sur la « *cella* » de Talloires et d'expliquer la présence à Talloires au début du XI^e siècle d'une importante église dédiée à trois saints : la Vierge, le saint patron du diocèse de Genève et celui de l'abbaye d'Agaune. Ainsi que le laisse entendre F. Demotz, celle-ci ne pourrait-elle pas trouver ses fondements dans la chapelle d'un palais royal des IX^e-XI^e siècles ?

— MdIC

Alain KERSUZAN et Jean-Michel POISSON, ***Glossaire de la construction castrale et civile au Moyen Age en France XIII^e-XV^e siècle. Matériaux, techniques, outils, métiers, édifices, mobilier et armement, Latin-Vieux Français***, éd. Amis de Saint-Germain, Ambérieu-en-Bugey, 2017, 168 p.

Suivant l'exemple des lexiques de l'architecture régionale établis en particulier par Jean-Daniel Blavignac (*Comptes de dépenses de la construction du clocher de Saint-Nicolas à Fribourg, Suisse, de 1470 à 1490*, 1858), Max Bruchet (*Le château de Ripaille*, 1907) et Paul Cattin (*Cahiers René de Lucinge, 1990-1992-1993-1995-1997*; *Les Cahiers du Dreffia*, 2008; *Les comptes de la châtelainie d'Ambronay (Ain) aux XIV^e et XV^e siècles*, 2011), Alain Kersuzan et Jean-Michel Poisson livrent une somme importante sur la terminologie architecturale à la fin du Moyen Age, tout en étendant leur collecte au mobilier, à l'armement et aux métiers. Corrigeant le titre de l'ouvrage, les auteurs précisent en introduction que ce glossaire intéresse les anciens Etats de Savoie et ceux du Dauphiné.

Leur matière provient en effet de la lecture des comptabilités dressées par les administrations princières du sud des Alpes. Rappelons, après Christian Guilleré et Jean-Louis Gaulin, qu'on conserve une documentation comptable exceptionnelle pour cette zone géographique, établie du milieu du XIIIe au début du XVIe siècle, renseignant les anciens domaines de la Maison de Savoie et quelques principautés limitrophes (comté de Viennois, comté de Genève, seigneurie de Faucigny, évêché de Genève, etc.). Ces archives sont aujourd'hui éparpillées entre divers fonds français (Annecy, Chambéry, Dijon, Grenoble) et italien (Turin), à la suite d'annexions de la France (1601) et de transferts opérés en compensation de dommages de guerre et acquittés par l'Italie après la Seconde Guerre mondiale.

Ce glossaire est l'aboutissement d'un projet inauguré à la fin des années 1990 par Jean-Michel Poisson, dans le cadre des travaux du Centre interuniversitaire d'histoire et d'archéologie médiévales (Unité mixte de recherche 5648). En outre, grâce à des conventions conclues avec les Archives départementales de la Savoie et de la Côte-d'Or, et avec l'Archivio di Stato di Torino, à l'occasion du projet d'édition «www.castellanie.net», A. Kersuzan et J.-M. Poisson ont eu la chance de pouvoir consulter une masse importante de comptes de châtelainie et de péage, dont l'accès a été rendu pratiquement impossible à la plupart des chercheurs.

L'ouvrage forme un lexique, ponctuellement illustré de dessins explicatifs. Dans l'ordre alphabétique, les entrées sont soit en latin, soit en franco-provençal, auxquelles répond une colonne consacrée aux définitions. La lecture est aisée mais la sobriété de l'ensemble indique que ce glossaire s'adresse aux spécialistes. Il n'est cependant pas certain que ceux-ci y trouveront leur compte. L'absence de précisions quant aux sources exactes d'où sont tirés les termes et l'absence de datation des premières mentions limitent en effet l'usage de ce glossaire. On peut de même regretter que les acceptions spécifiquement régionales ne soient pas distinguées (*aponchayro*, *avoleria*, *chalmurus*, *chasal*, *goffonus*, *maytia*, *molare*, *receptum*, etc.), d'autant plus que de nombreux mots usuels les côtoient (*aurifaber*, *carpentator*, *domus*, *hortus*, *machina*, *molendinum*, *pons*, etc.). Il n'en demeure pas moins que ce glossaire constitue un manuel utile pour les étudiants s'initiant à la lecture des sources médiévales des pays alpins.

— MdIC

Sylvain MACHERAT, «**Le comte de Savoie au service du roi de France au début de la guerre de Cent Ans d'après la comptabilité savoyarde (1339-1340)**», dans *La Revue Savoisienne*, 158e année, 2018 (éd. 2019), p. 191-210.

Exploitant trois comptes de trésoriers du comte de Savoie établis pour les années 1339-1341 et aujourd'hui conservés à l'Archivio di Stato di Torino, Sylvain Macherat aborde l'aide militaire apportée par le comte Aymon de Savoie (1329-1343) au roi de France Philippe VI de Valois (1328-1350) et renouvelle ainsi un sujet ouvert dès 1911 par Jean Cordey (*Les comtes de Savoie et les rois de France pendant la guerre de Cent Ans*).

L'appui savoyard s'inscrit dans la politique de rapprochement avec la France, inaugurée au début du XIVe siècle par le comte Amédée V de Savoie

(1285-1323) et l'envoi de premiers contingents en Flandre, en 1304, pour soutenir Philippe IV le Bel (1285-1314) dans sa lutte contre le comte de Flandre, affidé du roi d'Angleterre. Dans le contexte des visées de Philippe VI de Valois sur le royaume d'Arles et de Vienne, les intérêts de la Savoie convergent avec ceux de la France dans les années 1330, lorsque le dauphin Humbert II (1333-1349), comte d'Albon et de Viennois, entre en conflit avec le duc Eudes IV de Bourgogne, pour la succession du comté de Bourgogne, et avec le roi de France, pour la possession de la cité de Vienne. Or, la guerre de cent ans delphino-savoyarde sévit alors depuis près de cinquante ans. Tandis que le dauphin rejoint le camp de l'empereur Louis IV de Bavière (1328-1347) et du roi Edouard III d'Angleterre (1327-1377), le comte de Savoie, le comte de Genève, le sire de Gex et le sire de Thoire et Villars jurent fidélité au roi de France.

Les documents analysés par S. Macherat rapportent les frais de voyage du comte de Savoie pour se rendre en Vermandois et en Tournaisis, ainsi que les gages payés à ses troupes. Il faut alors une quinzaine de jours à l'armée savoyarde pour se rendre sur le théâtre des combats, en partant de Bourg-en-Bresse. La première expédition, à l'automne 1339, doit cependant rebrousser chemin aussitôt arrivée, «la bataille n'ayant pas eu lieu». La seconde, à l'été 1340, voit le contingent savoyard engagé à L'Ecluse, Arras (Saint-Omer), Douai et Bouvines.

Le comte de Savoie amène en 1340 pas moins de 34 chevaliers, dont 17 bannerets, et 537 écuyers, ce qui représente environ 1800 hommes en comptant les valets, les pages et les palefreniers. Le comte Amédée III de Genève (1320-1367) conduit pour sa part 9 chevaliers, dont 6 bannerets, et 255 écuyers dont 3 dirigent une lance, soit près de 800 hommes au total. La compagnie de Savoie est payée 32 773 livres par le roi de France mais, précise S. Macherat, «le comte [de Savoie] a dû supporter tous les frais de ravitaillement et les frais annexes». Il est en fait plus probable que la logistique est confiée, bon gré mal gré, aux villes et aux villages traversés par l'expédition.

Ainsi que le précise S. Macherat, son article n'est «que le point de départ d'une recherche plus large et de plus longue haleine». L'analyse passionnante qu'il livre se termine par conséquent par trois points de suspension riches d'avenir.

— MdIC

XVIe-XVIIe siècle

Joël AGUET, *Origines de la chanson de l'Escalade en langage savoyard dite Cé qu'è laino*, éd. Droz, Genève, 2020, 437 p.

Laissée en friche depuis un large demi-siècle, après le travail de François Ruchon publié en 1952, la question de la date de composition et de la première publication ainsi que de l'auteur du célèbre chant de l'Escalade intitulé *Cé qu'è laino*, est reprise par Joël Aguet à partir de toutes nouvelles bases. Élément central du patrimoine genevois et véritable «lieu de mémoire» de l'identité genevoise, ce chant avait jusqu'ici retenu avant tout l'attention de linguistes et d'historiens du patois genevois fascinés par un texte qui

constitue l'un des premiers imprimés en franco-provençal genevois. Le problème de la datation était à leur yeux important notamment dans la mesure où le texte de ce chant pouvait témoigner de l'état de cette langue à un certain moment. Or, comme le montre Joël Aguet, cette approche conduit à une impasse : nous ne possédons en effet pas assez de textes imprimés contemporains auxquels il pourrait être comparé. Renonçant donc aux approches précédemment tentées, Joël Aguet renouvelle complètement l'enquête en partant des caractéristiques des imprimés du *Cé qu'è laino* aujourd'hui conservés. Avec à la fois une érudition impressionnante et l'obstination et la perspicacité d'un détective, il réussit le tour de force qui consiste à résoudre, morceau par morceau, l'énigme contenue dans l'adresse typographique, réputée fantaisiste («A Rumilli la mala-Béquê, chez Jaques Fuyard, demaurant à la Rue Viperine, proche du grand hazard, tout près des Repentans à l'Oye pendente»), figurant dans les versions les plus anciennes. Faisant feu de tout bois, il mobilise des données souvent très techniques qui relèvent aussi bien de l'histoire de l'imprimerie, de la bibliographie matérielle, de l'histoire militaire, diplomatique et politique, de la prosopographie, de la topographie urbaine ou encore de la cryptographie, pour ne citer que quelques-uns des savoirs qu'il met à profit. Ce large faisceau d'information lui permet d'attribuer de manière convaincante la publication de la première édition du *Cé qu'è Laino* à l'imprimeur d'origine lyonnaise, Jean II De Tournes (1539-1615), qui a été également impliqué dans la mise en circulation d'autres imprimés ayant trait à la bataille survenue le 12 décembre 1602.

Poursuivant sa minutieuse enquête, Joël Aguet parvient à déterminer très précisément les circonstances de la composition et de l'impression de la première édition du chant et établit ainsi qu'il a été rédigé le 16 décembre et imprimé le surlendemain, corrigeant du même coup nombre de travaux antérieurs qui avaient jugé que la date de 1602 figurant sur un certain nombre d'exemplaires était fautive et que le chant n'avait vu le jour que plus tard dans le XVII^e siècle. A partir de là, la collation systématique de tous les exemplaires conservés du chant, imprimés durant ce même siècle, à la recherche de l'ensemble des variantes, fournit la matière d'une proposition de datation et de classification chronologique de ces différentes versions.

Enfin, toujours aussi méticuleuse, l'enquête débusque l'origine de toute une série de termes et d'expressions qui ont trouvé à se loger dans ce texte rédigé en patois franco-provençal genevois. Il est ainsi démontré que tous n'appartiennent pas au patois local et que le texte fonctionne par conséquent aussi comme une sorte de patchwork de mots tirés d'autres patois. Ce constat amène Joël Aguet à conclure à une composition collective, certains des co-auteurs ayant introduit dans le texte des mots issus de leur propre langue régionale. Dès lors, le milieu au sein duquel les auteurs ont été recrutés doit être relativement cosmopolite et les étudiants du Collège et de l'Académie de Genève constituent à ce titre les candidats les plus vraisemblables. Les usages linguistiques locaux présents dans le *Cé qu'è laino* permettent

donc à Joël Aguet d'identifier plus précisément, parmi les étudiants répertoriés à l'époque de l'Escalade dans le *Livre du recteur*, une vingtaine de contributeurs possibles, liés entre eux par leurs relations avec deux cousins, Jean Sarasin et Etienne Duchat, eux-mêmes proches des élites politiques et culturelles de la ville. Ironie de l'histoire : ce monument du patrimoine immatériel genevois, qui maintient dans la conscience collective le lien à l'ancien patois local, est en réalité une production également caractéristique du cosmopolitisme genevois!

Après la première partie du livre qui expose de manière très détaillée les informations et les raisonnements qui permettent à Joël Aguet d'établir les conclusions solides dont il vient d'être question, la deuxième partie met à disposition avec beaucoup de générosité et d'honnêteté une grande partie du dossier sur lequel sont fondées les démonstrations de la partie précédente. La première annexe fournit ainsi un répertoire bibliographique des chansons de l'Escalade conservées dans les collections publiques (BGE, AEG); la seconde décrit la collection des bois gravés insérés par les imprimeurs De Tournes dans les éditions qu'ils ont produites des chansons de l'Escalade; elle constitue à ce titre un instrument précieux pour les historiens du livre qui seront reconnaissants à Joël Aguet d'avoir procédé à un inventaire et une description systématique et précise de ces gravures (qu'il intitule d'ailleurs avec humour: «Aller au fond des bois»); la troisième intéressera un public plus large puisqu'elle propose une transcription de la première édition du *Cé qu'è l'aino* suivie d'une traduction en français actuel, arrangée, d'une part, dans une version en décasyllabes et, d'autre part, dans une version littérale: comme Joël Aguet le suggère en introduction, cet effort de traduction permet aussi aux héritiers contemporains des Genevois du début du XVIIe siècle et en particulier à ceux d'entre eux qui bénéficient aujourd'hui encore de la tradition d'accueil des réfugiés qui était alors en vigueur, de se réapproprier cet élément du patrimoine local; la quatrième s'adresse aussi à un public élargi puisqu'elle propose au lecteur de suivre les pas de l'auteur en lui donnant les moyens techniques pour procéder à la datation d'un exemplaire du *Cé qu'è l'aino* dont il serait en possession; la cinquième réunit différents matériaux au sujet des imprimeurs De Tournes, ordonnés chronologiquement du XVIe au XXe siècle: elle vise donc plutôt un public érudit; la sixième restitue les informations que Joël Aguet a collectées sur les étudiants présents à Genève de 1599 à 1603; enfin, après avoir montré dans le corps du livre que le *Cé qu'è l'aino* est antérieur au fameux *Vray discours de la miraculeuse délivrance*, Joël Aguet propose dans la dernière annexe une étude qui applique aux différentes éditions de ce discours les méthodes de description bibliographique et de classement chronologique dont il s'est auparavant servi à propos du chant de l'Escalade.

Dans l'ensemble, le dossier rassemblé par Joël Aguet à l'appui de ses démonstrations est si étendu, de provenance si diverse et si convergent dans les conclusions auxquelles il conduit, qu'il paraît difficile d'imaginer que les constats auxquels il est finalement parvenu puissent être un jour remis en

cause. Tout porte ainsi à croire qu'une enquête entamée au XIX^e siècle sur l'origine du *Cé qu'è l'aino* a trouvé avec son livre un point d'aboutissement. On pourrait éventuellement se demander dans quelle mesure la stratégie mise au point par Jean De Tournes pour signer son imprimé de manière énigmatique, mais suffisamment explicite pour que sa signature puisse être décryptée par les contemporains informés, visait vraiment à le mettre à l'abri de la censure des magistrats, comme le suppose Joël Aguet. Il me paraît vraisemblable que cette stratégie ait reçu l'aval, au moins tacite, des autorités, qui étaient elles-mêmes en mesure d'en déchiffrer la fausse adresse, mais qui préféraient que cette chanson ne s'imprime pas avec une adresse clairement identifiée à Genève, ce qui supposait une approbation explicite. Mais ce n'est là que pure hypothèse.

— CG

Corinne WALKER, *Une histoire du luxe à Genève, Richesse et art de vivre aux XVII^e et XVIII^e siècles*, La Baconnière, Genève, 2018, 263 p.

Corinne Walker, toujours attachée aux «arts» de vivre à Genève, évoque dans son nouvel ouvrage, aussi bien les dentelles que l'architecture et aborde par ce biais la place du luxe qui, tout superflu qu'il semble, est un marqueur social important pour l'oligarchie genevoise d'Ancien Régime.

Remettant en question le mythe d'une Genève réformée soumise à des interdits prescrits par Calvin lui-même, l'auteure rappelle que, dès le Moyen Âge, dans plusieurs pays d'Europe, des ordonnances somptuaires visant à juguler les dépenses excessives sont édictées. A Genève, entre 1564 et 1785, le fréquent renouvellement de ces ordonnances qui tentent de «limiter les dépenses de chacun selon son statut social», met en évidence les difficultés pour les faire appliquer auxquelles sont confrontés les ministres réformés et les autorités civiles malgré la création en 1646 d'une Chambre de la Réformation visant à renforcer la surveillance des comportements. Pour les citoyens et les bourgeois, la richesse de leurs vêtements et le nombre de plats servis aux repas de baptêmes ou de mariages, tout en révélant l'influence des modes souvent importées de France, participent à asseoir leur position sociale dans un ordre hiérarchisé au sein duquel chacun revendique sa place

Dans la deuxième partie de son livre, Corinne Walker nous introduit dans le cercle privé des familles les plus riches de la République. Les possessions des trois générations de la famille Lullin démontrent qu'aucune généralisation ne peut être faite quant aux parcours de vie des patriciens aisés. Vaisselle, tentures, miroirs et carrosses, les richesses matérielles sont autant de manières d'afficher la condition sociale et le mode de vivre tout en reflétant la personnalité et parfois le tempérament de leurs propriétaires. Ayant attisé la curiosité du lecteur, l'auteure nous présente encore le luxe architectural des différents logis d'Horace Bénédicte de Saussure avant de nous convier aux Délices de Voltaire dont l'art de vivre reflète autant les «plaisirs des sens» que les «plaisirs de l'esprit».

Appréhender les diverses manifestations du luxe donne l'occasion à Corinne Walker d'aborder de nouveau ses sujets de prédilection que sont la

peinture et les pratiques musicales à Genève aux XVIIe et XVIIIe siècles. Si l'histoire des familles genevoises se raconte au travers des galeries de portraits, ces derniers prennent peu à peu une dimension plus intimiste et témoignent du changement de regard que les individus portent sur eux-mêmes. Le peintre portraitiste apte à saisir le caractère et les moments d'intimité familiale y gagne en renommée. Quant aux pratiques musicales elles se diffusent grâce aux « musiciens de passage » ou aux « maîtres de danses » chargés d'éduquer les jeunes gens de bonnes familles.

Distrayante et passionnante, l'énumération et la description des objets et des arts décoratifs au sein desquels évoluent les élites genevoises, ne font pas oublier que Corinne Walker aborde son sujet en tant qu'historienne des représentations. S'appuyant sur de nombreuses sources iconographiques et écrites (Ordonnances, registres du Conseil et de la Chambre de la Réformation, inventaires après décès, etc.), elle complète son discours en convoquant l'historiographie locale. On ne peut que se réjouir de ce nouvel ouvrage qui vient enrichir nos connaissances sur les manières de vivre le luxe à Genève aux XVIIe et XVIIIe siècles.

— SVR

XIXe-XXe siècle

Michel PORRET, *Le sang des lilas. Une mère mélancolique égorge ses quatre enfants en mai 1885 à Genève*, Georg, Chêne-Bourg, 2019, 395 p.

Jeanne Lombardi, dans la nuit du 1er mai 1885, égorge ses quatre enfants endormis, les recouvre de lilas, puis tente de se suicider par empoisonnement. Elle en réchappe, ainsi qu'un des enfants. De ce fait divers genevois, Michel Porret fait un événement historique, en lui consacrant une enquête minutieuse. Cette dernière cherche à expliquer le drame, notamment par les violences continues subies par cette femme, de l'enfance à la vie conjugale, et le replace au sein de l'histoire de la justice et de « l'humanisation » des tribunaux.

Dans une (sur) abondance de détails, l'auteur dresse un portrait pittoresque et captivant de la Genève du XIXe siècle, en particulier du quartier de Saint-Gervais. Le travail de reconstitution de cette histoire, de ces acteurs et actrices, donne à voir à la fois comment le drame se noue mais surtout comment il est compris et interprété par les contemporains, dans la société et par les experts, puis au sein du tribunal. L'autobiographie réalisée par Jeanne Lombardi en prison est une pièce importante de ce dossier.

Toute la question est alors de savoir si la meurtrière peut être tenue pour responsable de ses actes. La maladie mentale est-elle avérée? S'agit-il « d'une criminelle qu'il faut punir » ou « d'une malade qu'il faut soigner »? Brillamment défendue par Adrien Lachenal (député radical, futur conseiller fédéral), qui plaide « l'aliénation mélancolique », elle est déclarée non coupable et placée à l'asile des aliénés. Dans la foulée, en 1887, le Code d'instruction criminelle intègre la problématique de la folie pour juger de la responsabilité. Jeanne Lombardi sort de l'asile guérie en 1894.

— SSI

Thomas DAVID, Alix HEINIGER,
Faire société. La philanthropie à Genève et ses réseaux transnationaux autour de 1900, Editions de la Sorbonne, Paris, 2019, 303 p.

Alors que le thème de la philanthropie revient en force, il est heureux que nous disposions enfin d'un ouvrage qui en fait l'histoire pour le canton de Genève. La philanthropie en tant que telle est une création du XIXe siècle. Son développement est étroitement lié aux conditions de vie amenées par l'industrialisation, notamment un important brassage des populations et une certaine paupérisation des citadines et citadins. L'étude d'Alix Heiniger et Thomas David explore le laboratoire qu'est Genève, avec ses quelque 700 œuvres philanthropiques, au tournant des XIXe et XXe siècles.

En partant de l'*Annuaire philanthropique* publié par Frank Lombard en 1903, afin d'orienter à la fois les donateurs et les bénéficiaires, Alix Heiniger et Thomas David mènent une enquête serrée sur les actrices et acteurs de la philanthropie, leur mise en réseau et leurs relations interpersonnelles ainsi que sur leurs programmes, avec des exemples précis. On retiendra en particulier l'important travail de recherche documentaire qui permet de dresser la carte à la fois géographique et sociale de la philanthropie genevoise et qui occupe toute la première partie. Les différences entre les engagements masculins et féminins sont examinées en détail. La philanthropie est très clairement un lieu où les femmes sont actives dans la sphère publique et reconnues pour leur expertise mais uniquement dans les domaines considérés comme féminins, l'enfance et l'éducation en particulier. Après ce premier tableau, l'ouvrage opère par études de cas, en prenant notamment l'exemple de la Pommière, un pensionnat pour filles, ou en traitant de la question de l'aide aux étrangers, en particulier les Français résidant à Genève. La troisième et dernière partie profite de l'abondance des sources genevoises et de l'effet «laboratoire» de ce petit territoire pour placer le microscope sur un quartier en particulier: celui de la vieille ville. On y apprend que philanthropes et récipiendaires de leurs œuvres habitent souvent à quelques mètres de distance. L'ouvrage se clôt avec un chapitre sur «l'économie charitable». A chaque étape, l'ouvrage dégage les tendances de fond qui permettent à la philanthropie de contribuer à «faire société».

A Genève, comme à Lausanne, Londres ou New York, le diagnostic des milieux philanthropiques rattache la précarité aux comportements individuels, en partant de l'idée que la pauvreté est avant tout le fruit de l'immoralité. La philanthropie transforme l'idée ancienne de charité, qui n'avait pas pour but de faire disparaître les pauvres, en liant les secours à l'éducation, entendue dans un sens large. Les enfants sont volontiers au cœur de ces projets philanthropiques, car ils peuvent être formés, transformés et éventuellement influencer à leur tour leurs parents. Il s'agit donc de «modifier les pratiques des populations» «sans changer les structures».

Mais améliorer la société et venir en aide aux plus démunis ne sont pas les seules motivations des philanthropes genevois. Certains d'entre eux, faisant partie de l'élite déchue par la révolution radicale de 1846, trouvent là «un moyen alternatif de continuer à jouer un rôle politique dans la cité et de défendre publiquement un discours sur l'organisation de la société». L'un des

but est bien de réguler le mouvement ouvrier pour écarter la menace socialiste «qui propose une interprétation tout à fait différente des origines des problèmes sociaux». Ceci étant, l'enquête prosopographique montre que les philanthropes genevois viennent de tous les milieux sociaux. Il y a aussi un souci populaire d'aider les plus démunis. On retiendra que «la philanthropie constitue un lieu d'observation des relations de classes dans leur routine quotidienne».

Bien structuré et impeccablement argumenté, cet ouvrage examine à la fois sans complaisance et sans parti pris toutes les facettes de la philanthropie. On souhaiterait évidemment que l'enquête se poursuive, pour pouvoir juger des adaptations successives de la philanthropie genevoise au fur et à mesure que se met en place l'Etat social, jusqu'au renouvellement actuel.

— SSI

François Jacob, ***La conspiration du silence: Genève et Louis Dumur***, Metispresses, Genève, 2021, 186 p.

A un titre quelque peu abscons succède un sous-titre éclairant; l'étude de François Jacob appréhende le lien qui unit *Genève et Louis Dumur*. Le rapport de l'écrivain à sa ville natale – «un lien fait d'oppositions, d'objurgations, d'ostracisme parfois» – est interrogé à travers sa famille, son œuvre, des figures tutélaires – Calvin et Rousseau – et le contexte politique suisse et international. Louis Dumur (1863-1933) nous a légué une œuvre riche et savamment construite. Depuis les années 2010, François Jacob et une poignée de passionnés entreprennent de nous faire redécouvrir ce patrimoine méconnu et oublié; *La conspiration du silence* s'inscrit pleinement dans cette perspective. En effet, comme le souligne François Jacob, cet écrivain engagé suscita de vives réactions. L'engagement, érigé en valeur cardinale, se déclina par des prises de position polémiques et un goût certain pour la caricature. En retour, des voix se sont élevées en Suisse et ont échafaudé une «conspiration du silence» (l'expression retrouvée par l'auteur provient d'une lettre de René Claparède écrite en 1911). Du silence autour de l'œuvre dumurienne, qui s'est traduit par une forme de censure selon François Jacob, aura résulté une parfaite méconnaissance des écrits de Dumur bien des années après. C'est ici un des nombreux mérites de l'auteur que de restituer comme de juste l'œuvre de l'écrivain et son contexte de production.

Cette étude nous rappelle qu'en 1882 Louis Dumur poursuit ses études à Paris. Il y demeure et fait carrière en tant que directeur littéraire du prestigieux *Mercure de France*. La trilogie genevoise, soit trois romans publiés de 1909 à 1911 (*Les trois demoiselles du père Maire*, *Le centenaire de Jean-Jacques* et *L'école du dimanche*), permet à Dumur d'exposer sa vision de la culture politique et religieuse de Genève dans les années 1870. François Jacob rend ici avec acuité les enjeux et desseins de l'écrivain genevois. Lorsque survient la Première Guerre mondiale, Louis Dumur prend la cause de la France et, dans cet esprit d'intellectuel engagé, bat en brèche la neutralité helvétique. Cette attitude aura pour conséquence de cristalliser l'attention de ses contemporains puis, d'une même force, d'accabler de silence et d'un certain «malaise»

la suite de sa production littéraire. Les détracteurs de Dumur sont multiples. En Suisse, il s'agit en premier lieu de Paul Seippel, chroniqueur au *Journal de Genève*, alors qu'en France, c'est une partie du milieu littéraire parisien qui jalouse sa position éminente au sein du *Mercure de France* et son audace de mettre en avant une « nouvelle forme d'écriture romanesque », tel que le démontre François Jacob.

Dans un premier temps, l'auteur dépeint le lien entre Louis Dumur et sa mère, Marie-Adrienne Amélie Berguer (1841-1918). Un lien qui n'est pas sans rappeler celui qui unit l'écrivain et Genève. La position centrale d'Amélie au sein de la famille Dumur est également mise en lumière. René Claparède (1863-1928) saura convaincre son ami Louis Dumur de le rejoindre pour étudier à Paris (1882). Dumur y découvre alors sa vocation d'écrivain. En 1911, la publication de *L'école du dimanche* fragilise la relation d'amitié avec René Claparède et la famille de Dumur accepte mal la « diatribe religieuse » contenue dans le roman. Si Louis Dumur a frappé fort, il trouve en Suisse de redoutables adversaires au premier rang desquels figurent Paul Seippel et Robert de Traz. L'écrivain ne peut éviter une lecture politisée de sa trilogie genevoise. François Jacob relève ensuite des similitudes de parcours entre Jean-Jacques Rousseau et Louis Dumur dans *Le centenaire de Jean-Jacques*. Le thème de la démocratie y est prépondérant. Dans *L'école du dimanche*, c'est un autre thème rousseauiste qui est mis en évidence: la croyance.

En 1913 paraît *Un estomac d'Autriche*. L'auteur s'attache à situer et à présenter dans l'œuvre dumurienne l'originalité de cet opus où il est question de truculence, de vérité historique et bientôt de « neutralité active ». Les romans genevois et *Un estomac d'Autriche* ancrent véritablement l'identité genevoise de Louis Dumur. Le retentissement du conflit mondial amène une actualité qui ne tarde pas à affûter la plume de Dumur. L'écrivain produit entre 1914 et 1917 une série d'articles publiés dans la chronique suisse du *Mercure de France*. Ces derniers seront rassemblés sous une même couverture, en 1917, sous le titre évocateur *Les deux Suisse*. A la hauteur de sa propre virulence, Louis Dumur se heurte à un sérieux contradicteur en la personne de Paul Seippel. En 1925, il publie *La croix rouge et la croix blanche, ou la guerre chez les neutres*. Dumur y poursuit sa réflexion sur la neutralité et notamment celle de la Suisse à l'aune de la Première Guerre mondiale. Une partie de la presse suisse s'érige de nouveau contre l'écrivain et cet ouvrage achèvera de lui mettre à dos un certain nombre de personnalités. François Jacob y dénote cette « impossibilité des Suisses à pardonner la caricature »; la critique de la neutralité peut passer, la raillerie non. *La croix rouge et la croix blanche* représente un point de non-retour dans la partie qui se joue entre Dumur et son auditoire. Et François Jacob de préciser: le fait que Dumur soit Suisse, qu'il écrive de l'étranger et son implication durant la guerre sont autant d'éléments qui prêtent le flanc à la critique. L'auteur voit en Louis Dumur un « historien du présent » qui s'est servi du roman en tant que « forme » ou enveloppe de ses idées, et ce même roman « se propos[e] d'agir sur la mentalité de son

époque tout en élaborant de nouveaux critères esthétiques». Il est reproché à l'écrivain de mêler réalité et fiction. Or, son dispositif romanesque instaure à dessein une «imbrication constante du réel et du fictionnel, de l'histoire narrée et de l'histoire vécue».

Au terme d'une enquête ambitieuse menée à travers les archives et sources de l'époque, François Jacob rend intelligible, dans un style vif et élégant, le rapport entretenu entre Louis Dumur et Genève. A cet effet, l'œuvre dumurienne est considérée dans sa globalité et de nombreux documents encore largement inédits étayent le propos. Le lecteur profitera d'une bibliographie commentée et d'un index patronymique en fin de volume. Cette étude originale offre une vue synoptique de l'œuvre et réussit à faire revivre et à réhabiliter les écrits de Dumur après «un siècle entier de purgatoire».

— AD